



**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
du 27 février 2024
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2024/4**

Nombre de Membres :
en exercice : 13
présents : 11
votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 février à 20 heures 30,
Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 22 février 2024, s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente
Carole BERGER-JACOB, Guy BIGNON, Michel BOULESTEIX, Ghislaine CLEMENT,
Marie-José DASSONVILLE, , Jean-Michel GARROY, Marie-Hélène GOIX, Chimina NEGLOKPE,
Christian TETARD.

Absents excusés :

Jean DECROIX, Bernadette VOOGSGERD (pouvoir donné au Président)

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : SEJOUR DES SENIORS A MALTE

Dans le cadre des voyages organisés pour les Seniors, un séjour à Malte est proposé pour
l'année 2024.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

AUTORISE Monsieur le Président à signer avec ALBA VOYAGES, dont le siège social est 1
Chaussée de la Comtesse à PROVINS (77160), le contrat de voyage pour l'organisation d'un
séjour à Malte.

PRECISE que la grille tarifaire applicable est la suivante :

- ✓ 1 505 € - base 20/24 personnes,
- ✓ 1 475 € - base 25/29 personnes,
- ✓ 1 460 € - base 30/34 personnes,
- ✓ 1 450 € - base 35/39 personnes,
- ✓ 1 425 € - base 40/44 personnes.

La participation des Seniors qui souhaitent une chambre individuelle sera de 350 €.

Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20240227-D-2024-04-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

DIT que les crédits seront prévus à l'article 611.4238.109 du budget de l'exercice 2024 et qu'un acompte de 30% correspondant au montant total prévisionnel du coût du voyage sera versé à la signature du contrat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS,



Philippe AUDEBERT